



Hilfsmittelberatung
für Behinderte

Consultation en moyens
auxiliaires pour
personnes handicapées

Consulenza sui mezzi ausiliari
per persone handicappate

R A P P O R T A N N U E L 2012



Sommaire

Avant-propos	2
Information	3
Exma VISION	4
Consultations et expertises techniques	5
Dépôts AI et ateliers	6
Comptes annuels et rapport de l'organe de révision	8
Dons et subventions	12
Comité et membres	13
Liste des adresses	14

Avant-propos

Développement équilibré

L'année 2012 a surtout été marquée par des consolidations et de nouveaux développements dans divers domaines. Elle a vu l'achèvement de travaux de mise en œuvre déjà entamés ainsi que la réalisation et l'initiation de développements, aussi bien nouveaux que de projets existants, dans les domaines de la technique, de l'organisation et des ressources humaines.

L'outil de gestion des connaissances que nous avons annoncé pour le domaine technique a été mis en service; les dernières formations pour utilisateurs ont eu lieu. Nous avons également fait avancer l'importation des données existantes. Les premiers essais ont montré que nos collaborateurs acceptent et utilisent le système. Il faudra un certain temps avant que tout tourne bien, car il n'est souvent pas facile de changer ses habitudes. Pour que de nouveaux automatismes fonctionnent, tout le monde doit faire un effort. Beaucoup d'informations peuvent aujourd'hui être consultées sur Internet moyennant quelques simples clics. Ceci vaut également pour notre intranet. Trouver des informations concernant des produits, prix, exemples d'utilisation, jugements de tribunaux ou procédures organisationnelles et internes y est plus rapide que jamais.

Les temps sont révolus où l'on notait des informations sur des papillons adhésifs que l'on collait sur l'écran de l'ordinateur ou conservait celles qui sont fréquemment utilisées dans des chemises transparentes. Nous avons fait un pas de plus en direction du bureau sans papier. Les dépouillements faits en 2013 révéleront quels sont les autres besoins de nos collaborateurs. Rien est parfait et c'est pourquoi il y a beaucoup de choses que

nous pouvons continuellement améliorer. Ainsi, nous avons également mis en place la facturation électronique avec notre principal mandant. Les temps sont révolus où nous imprimions des factures pour ensuite les expédier par la poste. Aujourd'hui, tout se fait de manière électronique.

Du côté organisation, nous sommes heureux de pouvoir annoncer la première place d'apprentissage à notre siège. L'apprentie de commerce a entamé sa formation en août 2012.

Au début de l'année 2012, le centre de moyens auxiliaires de Berne a déménagé dans de nouveaux locaux mieux adaptés à Ittigen.

Les formations régulières pour cadres de tous les échelons soutiennent leur développement personnel et organisationnel. La FSCMA considère ceci également comme un développement culturel dans lequel s'inscrit le nouveau concept révisé de formation continue qui offre plus de possibilités à tous nos collaborateurs.

Je suis d'avis qu'une organisation ne peut réussir à long terme que si elle continue à se développer à tous points de vue.

Je remercie ici les collaboratrices et collaborateurs de la FSCMA pour leur engagement inlassable. C'est un grand plaisir pour le comité de la FSCMA de pouvoir compter sur des collaboratrices et collaborateurs motivés qui s'engagent pour les objectifs de l'entreprise.

Je tiens également à remercier très cordialement mes collègues du comité pour leur coopération constructive.

Marcel Schenk,
Président de la FSCMA



Information

Notre travail est très positivement perçu

L'équipe responsable d'Exma INFO doit constamment faire face à de nouveaux défis. L'effort en vaut la peine – les compliments reçus de la part des lecteurs ainsi que leur satisfaction ne sont qu'une des récompenses. L'autre est que la FSCMA reçoit un écho favorable de la part des lecteurs qui apportent un soutien financier à Exma INFO.

Le marché très vaste des moyens auxiliaires est en constante évolution, ce qui nous confronte sans cesse à de nouveaux défis. C'est la raison pour laquelle nous avons redéfini la manière de présenter les thèmes dans le magazine spécialisé Exma INFO : nous mettrons dorénavant l'accent sur un aspect précis d'un thème, étant donné qu'aborder l'ensemble d'un thème serait trop vaste et irréalisable.

Nous nous réjouissons de constater que l'adaptation de la présentation d'Exma INFO a été bien reçue par les lecteurs. La nouvelle disposition ainsi que la séparation claire entre la partie rédactionnelle et les annonces pleine page permettent de mieux mettre en évidence les articles ainsi que la publicité. Les témoignages de personnes en situation de handicap nous procurent toujours une satisfaction particulière car ces contacts sont très enrichissants et instructifs. Leur sort nous touche beaucoup et soulève énormément d'admiration et de respect.

Grâce à un échange intense avec nos membres, avec les exposants d'Exma VISION, importateurs et revendeurs, nous recevons des contributions et suggestions que nous intégrons autant que possible dans Exma INFO. Ces propositions sont également prises en compte lors de la rédaction de notre site web, que nous mettons à jour en permanence.

Dans l'exercice écoulé, les thèmes suivants ont été traités dans Exma INFO :

N° 1/12

Article principal

- Le plaisir de cuisiner : la cuisine adaptée

Divers

- La cuisine : un espace de découverte sans obstacles ?

Marché

N° 2/12

Article principal

- Escarres – la nécessité d'agir rapidement

Divers

- En fauteuil roulant au triathlon Ironman d'Hawaï

Marché

N° 3/12

Article principal

- Moyens auxiliaires ne sont pas uniquement fauteuils roulants

Information

- Qui finance mon moyen auxiliaire ?

Marché

Étant donné que les recettes des abonnements ne suffisent de loin pas à couvrir les coûts de production d'Exma INFO, nous lançons depuis cette année un appel à un soutien financier dans la deuxième édition de l'année. Nous nous réjouissons de la réponse positive de nos lectrices et lecteurs, qui soutiennent notre travail avec une contribution. Je tiens ici à les remercier tous, également pour le grand intérêt que nous rencontrons, que ce soit pour nos articles spécialisés dans Exma INFO ou sur notre site web (www.fscma.ch).

Susanne Büchler,
Responsable du personnel et
de la communication

Exma
INFO



Exma VISION



Plus de moyens auxiliaires, même superficie

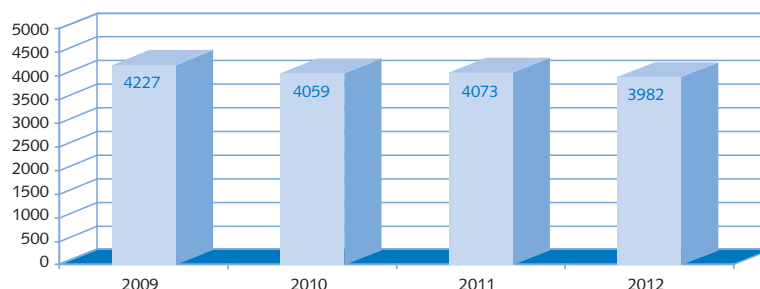
L'exposition Exma VISION a accueilli près de 4000 visiteurs en 2012. De plus en plus d'écoles ont intégré cette visite dans leur programme scolaire. Les exposants ne cessent de nous demander plus d'espace.

La FSCMA fait continuellement évoluer son exposition Exma VISION. Les moyens auxiliaires exposés sont régulièrement remplacés et l'offre complétée par de nouveaux produits. Les plus de 650 produits exposés à ce jour par nos partenaires et exposants fidèles de longue date sont répartis dans les catégories de moyens auxiliaires suivantes :

Moyens auxiliaires pour la mobilité et l'autonomie : Parmi ces produits, les personnes intéressées trouvent tout ce qu'il faut pour se déplacer, s'asseoir, dormir ainsi que pour les soins. Les visiteurs peuvent également essayer de nombreuses aides pour le quotidien ainsi que des appareils de thérapie, aussi bien pour adultes que pour enfants.

Moyens auxiliaires pour la zone de séjour, l'habitat sans obstacle : Comment se présente une salle de bains sans obstacle ? Quels sont les moyens qui permettent de monter des escaliers ? Voici quelques questions concernant l'habitat sans obstacle auxquelles les personnes intéressées peuvent trouver des réponses en visitant l'exposition Exma VISION.

Évolution du nombre de visiteurs d'Exma VISION



En 2012, 113 exposants ont présenté une partie de leur gamme de produits à Exma VISION. Pour une présentation optimale, les exposants ont besoin de plus en plus d'espace, un espace qui commence lentement à devenir un peu juste.

Visite comme partie intégrante du programme scolaire

Les raisons pour lesquelles les nombreux visiteurs se sont rendus à Exma VISION varient. Cela peut être une visite guidée, la possibilité de pouvoir essayer les produits ou d'obtenir un conseil personnel. Bien que le nombre de visiteurs ait légèrement diminué par rapport à l'année précédente, la demande des clients pour des consultations approfondies a augmenté et nécessite donc de plus en plus de temps. Il est très encourageant et motivant pour la FSCMA de recevoir de la part des visiteurs des échos positifs de leur visite à Exma VISION.

Pour les visites guidées des différentes écoles de soins et de thérapie, ainsi que pour certains autres visiteurs, nous avons en partie reçu des contributions aux frais sous forme de dons (voir le chapitre «Dons et subventions»). Pour un nombre croissant d'écoles, une visite d'Exma VISION a trouvé une place fixe dans leur programme scolaire. Nous avons pu accueillir en tout 75 groupes de visiteurs.

À la fin de l'année, l'éclairage de l'exposition a été complètement renouvelé. En 2013, nous installerons de nouvelles lampes spots à faible consommation. Par cette mesure, la FSCMA entend fortement réduire la consommation d'énergie du bâtiment tout en optimisant l'éclairage des objets exposés.

À l'étage supérieur, l'entreprise Nosag SA a installé gratuitement une nouvelle douche pour les collaborateurs de la FSCMA. Celle-ci a dû être remplacée car l'ancien emplacement a été utilisé pour des installations techniques. La nouvelle douche est fréquemment utilisée, par exemple par des collaborateurs qui se rendent à vélo à leur lieu de travail ou s'adonnent à une activité sportive pendant la pause de midi. L'équipe de la FSCMA remercie chaleureusement Nosag SA pour cette douche.

Nous adressons également un merci très chaleureux à tous les donateurs privés pour leur contribution.

Fränzi Grossenbacher,
Responsable d'Exma VISION

Consultations et expertises techniques

Les demandes sont en baisse

Il s'agit maintenant d'inverser cette tendance et de maintenir la qualité élevée des expertises.

Pour la première fois, la demande pour des consultations et des expertises techniques de la part des offices AI, assurances et autres organisations, a diminué. En termes de volume, cela signifie 8,6 %. Alors que les demandes de prestations de plusieurs offices AI ont un peu baissé, celles de tiers (autres assurances) ont augmenté de manière minime. Certains offices AI ont subi une restructuration, ce qui a entraîné des retards dans la transmission des commandes. D'autres offices ont commencé à faire leurs propres expertises, sans confier de mandat à la

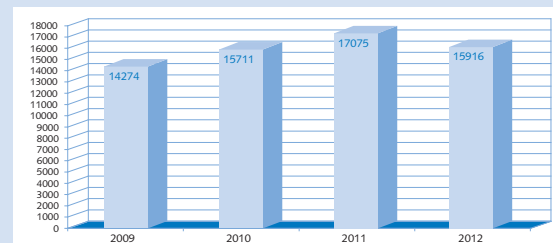
FSCMA. En conséquence, le chiffre d'affaires a diminué d'environ 4 %. Notre tâche est maintenant d'analyser les raisons de cette diminution et de prendre les mesures appropriées pour accroître à nouveau les demandes ou alors de réduire les coûts dans ce domaine.

Maintenir le niveau élevé de qualité

Ensuite, nous devons nous efforcer de respecter les délais. Ceci pourrait signifier que nous devons renforcer les ressources humaines dans ce domaine. Nous attachons également une importance particulière à la qualité des expertises techniques. Nous voulons la maintenir à un niveau élevé dans toute la Suisse. Le coût moyen d'une expertise technique a augmenté de l'ordre de 2,5 % et se monte aujourd'hui à CHF 480.–.

La répartition par catégories de moyens auxiliaires de même que celle par catégories de handicaps (voir le tableau ci-dessous) présentent de légers écarts de l'ordre de quelques pour cent. Ce qui frappe est que le nombre de consultations et d'expertises techniques en orthopédie a pour la première fois baissé.

Évolution des consultations et expertises techniques



(sans Exma VISION)

Évolution des consultations, expertises techniques par catégories de moyens auxiliaires

Catégories	2012	2011	2010	2009
• Déplacements, dispositifs de sécurité	49,3 %	48,3 %	51,6 %	53,5 %
• Cos orthopédiques (p. ex. prothèses, orthèses)	18,2 %	19,0 %	14,1 %	10,2 %
• Transformations, adaptations, protections, place de travail	10,8 %	10,6 %	11,4 %	12,3 %
• Soins corporels, hygiène, habillement	7,5 %	7,9 %	8,4 %	8,7 %
• Soulève-patients, franchir des différences de niveau, transfert	6,9 %	6,8 %	6,8 %	8,0 %
• Dormir, cuisiner, manger, boire, faire le ménage, loisirs, jeux	3,5 %	3,1 %	3,3 %	3,0 %
• Se tenir debout, saisir, se lever, s'appuyer, s'asseoir	2,3 %	2,6 %	2,5 %	2,4 %
• Divers (p. ex. communication, contrôle de l'environnement, fitness)	1,5 %	1,7 %	1,9 %	1,9 %

Évolution des consultations et expertises techniques par catégories de handicaps

Catégories	2012	2011	2010	2009
• Troubles cérébro-moteurs (IMC)	25,2 %	24,8 %	23,9 %	22,8 %
• Paraplégie/tétraplégie consécutives à maladie ou accident	14,4 %	13,6 %	13,4 %	13,5 %
• Sclérose en plaques (SP)	12,4 %	11,8 %	12,1 %	13,8 %
• Affections musculaires (myopathies)	6,6 %	7,2 %	7,2 %	6,9 %
• Lésions cérébrales consécutives à une maladie	4,5 %	4,0 %	4,2 %	4,2 %
• Poliomyélite (paralysie infantile)	2,4 %	2,4 %	2,3 %	2,3 %
• Affections rhumatismales	2,6 %	2,5 %	2,6 %	2,8 %
• Affections cancéreuses	1,2 %	1,2 %	1,2 %	1,2 %
• Maladie de Parkinson	0,7 %	0,7 %	0,8 %	0,7 %
• Diagnostics inconnus	14,6 %	16,2 %	17,2 %	18,0 %
• Autres handicaps	15,4 %	15,6 %	15,1 %	13,8 %

(sans Exma VISION)

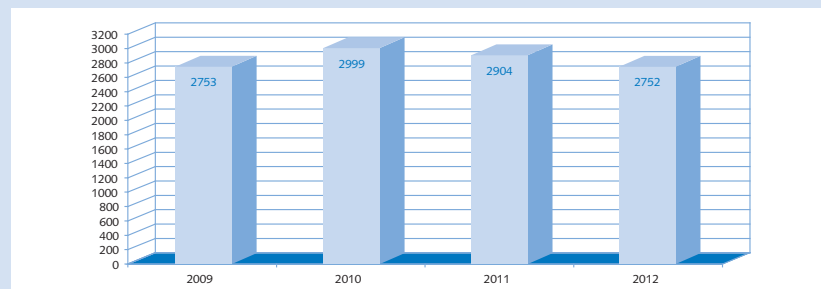
Dépôts AI et ateliers

Un résultat satisfaisant

Le nombre des moyens auxiliaires remis par les dépôts AI a encore une fois baissé de 5 % en 2012. En terme de chiffre d'affaires, cela représente une diminution de 2,5 %. Par contre, le chiffre d'affaires réalisé avec les réparations effectuées dans les ateliers a augmenté de plus de 8 %.

Pour les dépôts AI et les ateliers, l'année 2012 a été moins bonne que l'année record 2010, ce qui était déjà prévisible à l'époque. La remise de moyens auxiliaires par les dépôts AI a baissé de 5,2 % pour rejoindre le niveau de l'année précédant l'année record. Dans certains cas, des moyens auxiliaires n'ont pas pu être remis parce que les dépôts AI ne les avaient pas en stock. Nous devons donc continuer à veiller à ce que les offices AI demandent régulièrement que les moyens auxiliaires qui ne sont plus utilisés soient restitués aux dépôts AI. Ceci montre de manière claire dans quelle mesure les dépôts AI dépendent de la vente des moyens auxiliaires par les revendeurs, étant donné que les nouveaux moyens auxiliaires qui apparaissent sur le marché reviendront plus tard dans les dépôts AI.

Évolution des remises de moyens auxiliaires par les dépôts AI (remises AI uniquement)



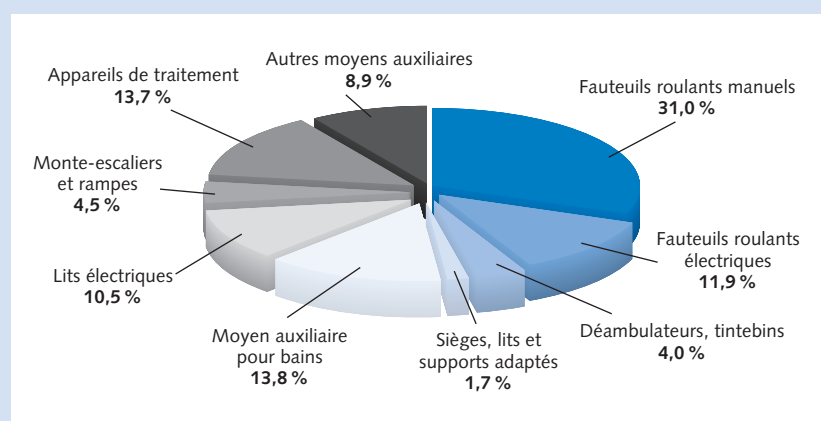
Faits et chiffres 2012

CHF 53,5 Mio.	↗	Valeur à neuf des plus de 11 200 moyens auxiliaires en circulation ¹
CHF 8,8 Mio.	⇒	Economies grâce aux dépôts AI ²
24 400	↘	Contacts avec les clients ²
22 700	↘	Factures établies ²
15 900	↘	Consultations et expertises techniques ²
3 980	↘	Visiteurs/visiteuses d'Exma VISION ²
3 550	↘	Remises par les dépôts AI ²
2 750	↘	Dont remises AI ²
3 250	↗	Réparations de moyens auxiliaires ²
100	↗	Collaborateurs (= 87,36 % d'emploi) ²
9	⇒	Centres (8 CMA + Exma VISION) ²

¹ Total ² Année 2012



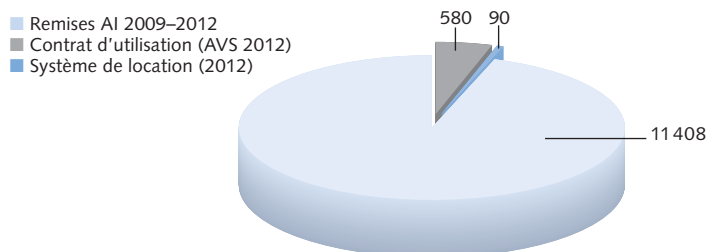
Remises de moyens auxiliaires par catégories (AI uniquement)



Évolution des moyens auxiliaires remis par les dépôts AI en circulation (2009–2012)

	2009–2012	2008–2011	+/-	en %
Remises AI (4 ans)	11 408	10 972	436	3,97

	2012	2011		
Utilisation AVS	580	590	-10	-1,69
Locations	90	100	-10	-10,00
Total	12 078	11 662	416	3,57



Augmentation des restitutions à 1,2 million

Les réparations dans les ateliers ont augmenté par rapport à l'année précédente de 1,6 % en volume et de 8,7 % en chiffre d'affaires. Les frais liés à la reprise de moyens auxiliaires ont nettement augmenté. Le nombre des moyens auxiliaires repris a augmenté de 3 %, entraînant un surcoût de 16 % par rapport à l'année précédente.

Le résultat obtenu par les dépôts AI est satisfaisant. Le solde résultant de la gestion des dépôts AI se situe au-dessous d'un million. Ce montant sera remboursé à l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), conformément au contrat de prestations signé avec l'OFAS, une fois que les comptes annuels auront été examinés.

Prestations des ateliers et dépôts AI (répartition en pourcentage du chiffre d'affaires)

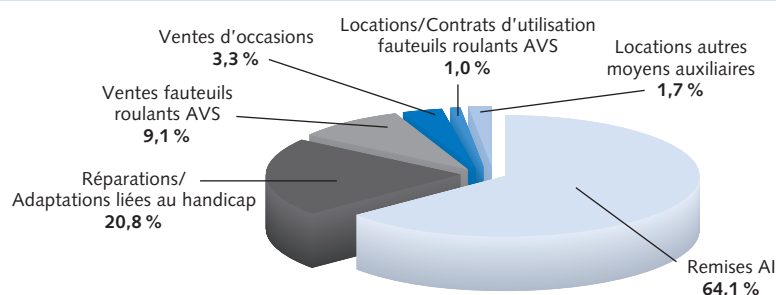
	2012	2011	Augmentation/ diminution
Remises AI	64,1 %	66,2 %	-3,17 %
Réparations/adaptations liées au handicap	20,8 %	19,6 %	6,12 %
Ventes fauteuils roulants AVS	9,1 %	7,9 %	15,19 %
Ventes d'occasions	3,3 %	2,8 %	17,86 %
Locations/contrats d'utilisation fauteuils roulants AVS	1,0 %	1,4 %	-28,57 %
Location autres moyens auxiliaires	1,7 %	2,1 %	-19,05 %
	100,0 %	100,0 %	

Les dépôts AI jouent un rôle précieux du point de vue économique

Les économies calculées pour l'assurance-invalidité, résultant de la remise de moyens auxiliaires par les dépôts AI, ont augmenté pour atteindre 8,8 millions de francs (+3,4 %). Dans cet exercice, les coûts occasionnés par les reprises ont pour la première fois été pris en compte, contrairement à la pratique précédente. Ces économies confirment que la gestion des dépôts AI continue à jouer un rôle précieux.

Ueli Siegrist,
Directeur

Prestations des ateliers et dépôts AI



Comptes annuels

Bilan au 31 décembre 2012

	31.12.2012 CHF	31.12.2011 CHF
Actifs		
Actif à court terme		
Liquidités	6 573 710.15	6 522 379.34
Créances	837 988.90	1 109 356.19
Autres créances	103 642.94	55 619.54
Actifs de régularisation	10 580.60	59 296.00
Total des actifs	7 525 922.59	7 746 651.07
Passifs		
Engagements à court terme		
Engagements	500 407.60	579 944.53
Passifs de régularisation	30 780.45	177 857.30
	531 188.05	757 801.83
Engagements à long terme		
Crédit, acompte OFAS	3 843 935.00	4 121 170.41
Provisions	550 877.55	544 438.55
	4 394 812.55	4 665 608.96
Capital de l'organisation		
Fonds libre	1 145 000.00	1 145 000.00
Capital libre réalisé	1 178 240.28	864 195.71
Résultat annuel	276 681.71	314 044.57
Total capital de l'organisation	2 599 921.99	2 323 240.28
Total des passifs	7 525 922.59	7 746 651.07

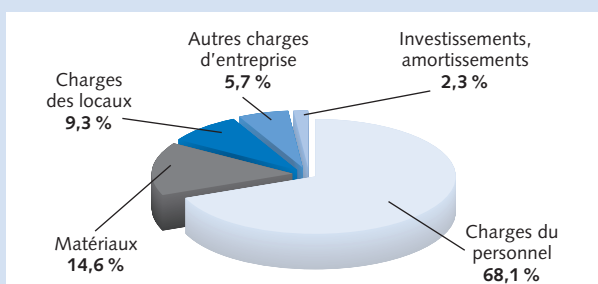
Une bonne année

Malgré une légère baisse du chiffre d'affaires, la FSCMA a réalisé un excédent de recettes en 2012. Bien que le volume des moyens auxiliaires remis ait baissé, la perte qui en résulte a pu être compensée par d'autres prestations.

Nous n'avons pas tout à fait atteint les résultats des années précédentes. Malgré cela, la FSCMA peut se réjouir d'une assez bonne année du point de vue économique. Le compte d'exploitation de la FSCMA présente un excédent de recettes de CHF 276 681.71. Dans l'ensemble, le chiffre d'affaires n'a que légèrement diminué (-0,5 %). Dans le domaine de la gestion des dépôts AI, un examen plus attentif montre que les ventes facturées ont même légèrement augmenté, d'environ 1 %. Le volume des moyens auxiliaires remis a pourtant une nouvelle fois diminué, les pertes qui en résultent ont cependant pu être compensées par d'autres prestations telles que la réparation et la vente de fauteuils roulants à des personnes en âge AVS.

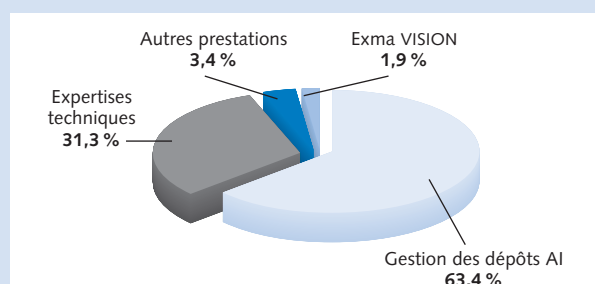
Charges totales par genres de charges

Au cours de cet exercice, les diverses catégories de coût n'ont pratiquement pas changé par rapport au coût total. Bien que le montant ait augmenté, les parts restent constantes depuis de nombreuses années. Les prestations nécessitant beaucoup de main-d'œuvre, que ce soit dans les dépôts AI ou lors des consultations, requièrent des ressources humaines. Il n'est donc pas surprenant de voir les frais de personnel dominer.



Répartition du chiffre d'affaires total par prestations

Le graphique ci-dessous montre le chiffre d'affaires total réparti par prestations. Ces parts n'ont que légèrement changé ces dernières années. La FSCMA continue à réaliser la part la plus importante de son chiffre d'affaires avec la gestion des dépôts AI.





Au niveau des expertises techniques, la baisse constatée au cours de l'exercice s'est confirmée. Les recettes ont diminué d'environ 4 % jusqu'à la fin de l'année. Nous suivons minutieusement l'évolution dans ce domaine. La FSCMA doit tenter de maintenir à un haut niveau la qualité et les délais et d'améliorer l'attractivité pour d'autres bénéficiaires de prestations. Les enquêtes auprès des offices cantonaux AI continuent de montrer une image positive. Notre travail est apprécié.

Le total des coûts de l'exercice a augmenté de 1,5 % par rapport à l'année précédente. Les charges ne diffèrent que légèrement de ce qui avait été budgété. Grâce au respect rigoureux des contraintes budgétaires, les coûts sont inférieurs d'environ 1,5 % à ce qui avait été prévu dans le budget.

Adrian Sollberger,
Responsable Finances et Support

Compte d'exploitation global

	2012 CHF	2011 CHF
Recettes		
Recettes dépôts AI	9 768 447.61	9 399 204.65
Expertises techniques	4 910 638.06	5 108 472.98
Exposition Exma VISION	292 646.63	289 015.75
Périodique Exma INFO	84 074.34	85 722.18
Contributions art. 74 LAI	319 140.00	319 140.00
Dons, contributions	27 920.08	13 906.45
Cotisations membres	9 500.00	10 500.00
Total des recettes	15 412 366.72	15 225 962.01
Charges		
Charges du personnel	– 10 339 166.63	– 10 305 942.06
Charges des locaux	– 1 406 275.85	– 1 305 597.30
Matériel, accessoires dépôts AI	– 2 165 755.22	– 2 018 815.68
Matériel, accessoires divers	– 50 854.65	– 54 502.30
Transport et véhicules	– 269 075.76	– 240 805.15
Assurances, taxes	– 11 030.40	– 10 482.75
Administration, informatique	– 503 449.09	– 516 592.10
Information	– 44 946.25	– 61 127.65
Charges d'exploitation divers	– 41 156.30	– 48 988.86
Amortissement sur biens mobiliers	– 340 835.95	– 209 716.80
Création de provisions	–	– 180 000.00
Total des charges	– 15 172 546.10	– 14 952 570.65
Résultat d'exploitation	239 820.62	273 391.36
Recettes financières	18 557.84	26 877.22
Charges financières	– 2 196.75	– 1 044.01
Recettes des activités annexes d'expl.	20 500.00	14 820.00
Charges des activités annexes d'expl.	–	–
Total résultat des activités annexes d'expl.	36 861.09	40 653.21
Résultat avant attribution	276 681.71	314 044.57
Affectation au capital de l'organisation	– 276 681.71	– 314 044.57
Résultat annuel après affectation	0.00	0.00

Compte d'exploitation dépôts AI

	2012 CHF	2011 CHF
Recettes		
Remises de moyens auxiliaires AI	6 852 713.60	7 007 347.43
Compensation exploit. dépôts AI (OFAS) –	926 264.59	– 1 188 861.46
Adaptations liées au handicap	334 742.47	330 768.37
Réparations	1 892 599.42	1 741 599.35
Ventes occasions	193 480.27	232 933.55
Ventes FRM AVS (neufs/occasions)	349 588.00	299 494.29
Locations/utilisation AVS	971 588.44	834 856.20
Autres locations	100 000.00	141 066.92
Total des recettes	9 768 447.61	9 399 204.65
Charges		
Charges du personnel	– 5 218 686.70	– 5 145 322.93
Charges de locaux	– 904 143.74	– 822 892.44
Matériel, accessoires dépôts	– 2 165 755.22	– 2 018 815.68
Charges d'exploitation	– 454 795.70	– 478 784.40
Amortissement sur biens mobiliers	– 281 754.10	– 178 434.40
Recettes des activités annexes d'exploit.	14 500.00	11 480.00
Contribution interne direction	– 757 812.15	– 766 434.80
Résultat d'exploitation	0.00	0.00

Compte d'exploitation sans dépôts AI

	2012 CHF	2011 CHF
Recettes		
Evaluations, expertises techniques	4 910 638.06	5 108 472.98
Autres prestations (Exma VISION inclus)	695 860.97	693 877.93
Cotisations membres, dons, contributions	37 420.08	24 406.45
Total des recettes	5 643 919.11	5 826 757.36
Charges		
Charges du personnel	– 5 120 479.93	– 5 160 619.13
Charges de locaux	– 502 132.11	– 482 704.86
Charges matériel (périodique)	– 50 854.65	– 54 502.30
Charges d'exploitation	– 414 862.10	– 399 212.11
Amortiss. sur biens mobiliers, provisions	– 59 081.85	– 211 282.40
Résultat financier	16 361.09	25 833.21
Recettes des activités annexes d'exploit.	6 000.00	3 340.00
Contribution interne direction	757 812.15	766 434.80
Résultat d'exploitation	276 681.71	314 044.57



Rapport de l'organe de révision



KPMG AG
Audit
Bodenstrasse 172
CH-8004 Zürich

Postfach
CH-8026 Zürich

Téléphone +41 58 219 21 21
Téléfax +41 58 219 44 06
Internet: www.kpmg.ch

Rapport de l'auditeur à l'Assemblée générale des membres de

**Schweizerische Arbeitsgemeinschaft Hilfsmittelberatung für Behinderte und Betagte
SAHB, Oensingen**

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des états financiers (bilan, compte d'exploitation) (page 8 et 9 du rapport annuel 2012) de l'Association „Schweizerische Arbeitsgemeinschaft Hilfsmittelberatung für Behinderte und Betagte SAHB“ pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2012.

Ces comptes annuels relèvent de la responsabilité de la direction alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes annuels sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières des comptes annuels. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

KPMG SA

Michael Herzog
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Benjamin Block
Expert-réviseur agréé

Zürich, 14 mars 2013

Dons et subventions

Possible grâce au soutien

Les prestations de la FSCMA ne sont pas toutes remboursées au prix coûtant. C'est le cas par exemple du magazine Exma INFO ou des consultations gratuites. Nous réussissons cependant à contenir ce déficit grâce au soutien financier que nous obtenons de la part de particuliers.

La FSCMA n'est pas en mesure de couvrir les frais dans tous ses domaines d'activité. Les prestations suivantes présentent un résultat négatif :

- l'activité indépendante de conseil et d'information dispensée aux per-

sonnes handicapées, à leurs proches et aux tiers intéressés (tels que les écoles et les services d'aide et de soins à domicile) dans le cadre de la grande exposition permanente de moyens auxiliaires Exma VISION à Oensingen ;

- l'édition de notre magazine spécialisé Exma INFO qui paraît trois fois par année, ainsi que
- les consultations gratuites dans les centres régionaux de moyens auxiliaires de la FSCMA.

Les coûts effectifs de ces prestations ne peuvent être couverts qu'à 50 % envi-

ron, malgré les subventions prévues par l'art. 74 de la loi fédérale sur l'assurance-invalidité (LAI). Grâce à l'appui précieux de particuliers et d'entreprises, nous réussissons à conserver dans des limites acceptables le déficit pour ces prestations.

Nous remercions tous les particuliers et toutes les entreprises qui ont soutenu et encouragé nos activités en 2012.

Les dons suivants ont été versés par des entreprises et des particuliers :

Ghidelli Enrico, 4573 Lohn-Ammansegg	1 100.00
Stiftung Trix, 2502 Biel	1 000.00
Helfer und Schlüter-Stiftung, 3011 Bern	1 000.00
Ortra Santé-Social Fribourg, 1700 Fribourg	600.00
Ballerini G., 6707 Iragna	500.00
Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften, Institut für Physiotherapie, 8401 Winterthur	500.00
Heuscher Ernst und Silvia, 9100 Herisau	400.00
Bruggmann Alois, 9203 Niederwil SG	400.00
Wieland Oskar, 4415 Lausen	300.00
ZHAW Zürcher Hochschule, Dept. Gesundheit, 8401 Winterthur	300.00
Weckerle AG, 4123 Allschwil	250.00
Müller Irene, 9478 Azmoos	250.00
Marti-Camenzind Charles, 6314 Unterägeri	250.00
Hageli Markus, 4144 Arlesheim	245.00
Bosshart Salije, 8424 Embrach	230.00
Fries Albert, 6020 Emmenbrücke	200.00
Gerber Florian, 3436 Zollbrück	200.00
Jeger Heinz, 4227 Büsserach	200.00
Pfeiffer Jürg, 5000 Aarau	200.00
Michel Christiane, 1092 Belmont-Lausanne	200.00
Bildungszentrum Gesundheit und Soziales, 4600 Olten	200.00
Spende Schule, Olten	150.00
Autres dons inférieurs à 150 francs	14 272.15
Einwohnergemeinde Bolligen, 3065 Bolligen	500.00
Gemeinde Freienbach, 8808 Pfäffikon	300.00
Einwohnergemeinde Hünenberg, 6331 Hünenberg	200.00

Remerciements et perspectives

Nous remercions particulièrement ...

- ... nos principaux mandants que sont l'Office fédéral des assurances sociales et les offices cantonaux de l'AI ;
- ... les assureurs et caisses-maladie qui bénéficient de nos services ;
- ... les nombreux et divers organismes sociaux pour leur fidélité ;
- ... les collaborateurs de la FSCMA pour leur engagement personnel. Sans leur grande motivation et leur dynamisme, un tel résultat financier serait impensable.

La FSCMA est une organisation performante et fiable avec des perspectives d'avenir pour l'ensemble de ses partenaires. C'est pourquoi nous ne cessons de nous développer : nous étendons la gestion des connaissances et améliorons la qualité des consultations. Il est aussi évident que, en plus des formations internes, un développement personnel est nécessaire.

Ueli Siegrist
Directeur

Comité et direction de la FSCMA



Président

Marcel Schenk, directeur de Pro Senectute, Berne

Vice-président

Peter Kalt, membre de la direction de Procap, Suisse

Membres

Roger Ammann, représentant de la Société suisse de la sclérose en plaques (SEP)
 Christoph Geissbühler, responsable du Service d'Aide directe de Pro Infirmis Suisse
 Edith Koller, représentante de l'Entraide suisse handicap AGILE
 Erica Kuster, représentante de l'Association Suisse des Ergothérapeutes (ASE)
 Dr Peter Omlin, Suva / état-major Suva Care
 Felix Schärer, représentant de l'Association suisse des paraplégiques (ASP),
 responsable du centre «Construire sans obstacle»

Direction

Ueli Siegrist, directeur

Membres

AGILE Entraide suisse handicap, Berne
 ASE, Association Suisse des Ergothérapeutes Berne
 Association suisse des paraplégiques (ASP), Nottwil
 Association suisse pour les maladies musculaires (SGMK), Zurich
 CURAVIVA, Association des homes et institutions sociales suisses, Zurich
 Fondation Brändi, Kriens
 Fondation Institution de Lavigny
 Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur cérébral, Berne
 Groupement coopératif VEBO, Oensingen
 INSOS, Institutions sociales suisses pour personnes handicapées, Berne
 IWAZ, Centre d'habitat et de travail suisse pour les handicapés moteur, Wetzikon
 Ligue suisse contre le rhumatisme, Zurich
 Parkinson Suisse, Egg près de Zurich
 Procap, Suisse
 pro audito Suisse, Zurich – Organisation pour les personnes ayant
 des problèmes d'ouïe
 Pro Infirmis, Zurich
 Pro Senectute – Au service des personnes âgées, Zurich
 SLA-Association.ch, Dübendorf
 Société suisse de la sclérose en plaques (SEP), Zurich
 Suva, Lucerne